

COMMUNE DE GUIGNES

AVIS CONCERNANT L'AMENAGEMENT FONCIER AGRICOLE FORESTIER ENVIRONNEMENTAL (AFAFE)

Élection des propriétaires membres de la Commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF)

La CIAF de Guignes, Yèbles et Andrezel, qui sera modifiée en application de l'article L 121-6 du Code rural, comprend trois propriétaires, exploitants ou non, possédant des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune, dont 2 titulaires et 1 suppléant, élus par le Conseil municipal.

Cette élection aura lieu le 21 Mai 2026 ; les candidatures pourront être reçues à la Mairie jusqu'à cette date, à 14 heures 00.

Le 29 avril 2026
Le Maire de Guignes

Signé :

